



NOTICE D'INFORMATION DUME

Le Document Unique de Marché européen est un mode de candidature visant à réduire les démarches administratives. Il sera amené à remplacer les documents de type DC1 ou DC2.

Lorsque ce mode de candidature est sélectionné, trois choix seront proposés selon les paramètres de la consultation sélectionnés par l'acheteur :

- Renseigner mon DUME en ligne
- Fournir mon DUME en pièce libre (au format XML)
- Lorsqu'un DUME est renseigné et validé en ligne, il est automatiquement intégré à la réponse.

Ce document dématérialisé et réutilisable sera pré-rempli sur la base du numéro SIRET et permettra de :

- **bénéficier d'une reprise des données légales** de votre entreprise (raison sociale, numéro de TVA intracommunautaire, adresse, mandataires sociaux),
- **bénéficier d'une reprise des données** concernant **la taille** de votre entreprise et de son **chiffre d'affaires global**,
- **d'attester du respect des obligations sociales et fiscales** grâce à une requête automatisée auprès des administrations concernées (DGFIP, ACOSS),
- **d'attester de la souscription aux assurances appropriées** et de **l'inscription aux registres du commerce** de l'Etat dans lequel votre entreprise est établie.

Le DUME permettra aussi la **récupération automatique des attestations** à fournir lors de la signature du marché. Ces attestations seront récupérées dès la validation du formulaire et votre entreprise sera libre de les utiliser ou non.

Le DUME sera réutilisable aussi longtemps que les données restent correctes et pertinentes, quel que soit le profil acheteur sur lequel il a été créé ; permettant ainsi de ne pas avoir à le renseigner en totalité à chaque nouvelle consultation.

Pour accéder au DUME préparé par l'acheteur, l'entreprise cliquera sur "compléter avec un DUME"
Si l'entreprise a complété son DUME sur le site du service national DUME, elle pourra le joindre en pièce libre dans sa réponse.